



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 24/11/2023
ASSOCIATION DES ANCIENS ET AMIS DU PHARO
dite CEUX DU PHARO

RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR L'EXERCICE 2023

La secrétaire générale informe l'assemblée que parmi les **126** membres actifs à jour de leur cotisation :

- **55 membres** à jour de leur cotisation sont présents ou représentés à l'AG
- Soit **43.6%** des membres à jour de leur cotisation

Le quorum de 30% nécessaire à la validité de la tenue de l'AG est atteint.

Le vice-président Jean-Marie Milleliri déclare la séance ouverte à 18h20.

ANALYSE ADMINISTRATIVE

Dominique CHARMOT-BENSIMON, secrétaire générale

La partie administrative peut se décliner en deux volets :

- L'évolution du nombre d'adhérents de l'association
- Le site web et la page Facebook, coadministrée par Jean-Marie Milleliri (#002) et Dominique Charmot (#131)

La base de données des adhérents de l'association

Quelle est l'évolution des effectifs de l'association depuis la précédente AGO (24/11/2022) ?

- **7 nouveaux membres** cotisants ou honoraires (ligne 4 du tableau ci-dessous)
- **7 décès** survenus depuis la dernière AGO (ligne 5)
- **2 désabonnements** demandés depuis la dernière AGO (ligne 6)
- **1 nouveau membre honoraire** (ligne 8)

Plus globalement, cet effectif de 444 membres (ligne 1) est ventilé de la manière suivante :

- ⇒ D'une part, 70 membres dont les fiches sont archivées pour diverses raisons :
 - 23 décès depuis 2013 (ligne 5)
 - 32 désabonnements depuis 2013 (ligne 6)
 - 15 « cas particuliers » depuis 2013 (ligne 7)
- ⇒ D'autre part, 91 membres honoraires :
 - 8 membres honoraires depuis 2013 (Bibliothèques, musées...) (ligne 8)
 - 83 élèves de la promotion ESA 2019 « MC Guy Charmot », ayant participé à la course relais Bron-Saint-Cyr-sur-Mer, membres honoraires depuis 2022 (ligne 9).
- ⇒ Enfin, les membres actifs au nombre de **283** membres (ligne 10).

⇒ Parmi ces derniers, **126** membres sont à jour de leur cotisation (ligne 11). Ils représentent 44,5% des membres actifs (ligne 12). Ce taux s'élevait à 53,1% en 2022.

1 **Nombre de fiches dans la base 2023 = 444**

2 *Nombre de fiches dans la base 2022 = 437*

3		Effectifs de sous-catégories	Sous-total	Rappel 2022	Différence 2023 vs 2022
4	Nouveaux membres (cotisants et honoraires)	7		6	1
5	Décès	23	70	16	7
6	Désabonnements	32		30	2
7	Cas particuliers/Boîtes mails fermées	15		15	0
8	Membres honoraires	8	91	7	1
9	Membres honoraires du relais ESA promo 2019	83		83	0
10	Membres susceptibles de s'acquitter de leur cotisation	283		286	-3
11	Cotisations à jour	126		152	-26
12	<i>Taux de recouvrement</i>	<i>44,5%</i>		53,1%	-8,6%
13	Membres présents ou représentés	55		62	-7
14	<i>Soit % des membres à jour de leur cotisation</i>	43.6%		40,8%	2,9%

Le site web (<http://www.ceuxdupharo.fr>),

Il est en accès libre, et il est ainsi consulté par des internautes qui se sont manifestés auprès du président par des demandes de renseignements. De même les années précédentes, des contacts ont été noués (voir la section *Rapport moral*). L'association ne dispose pas d'un outil fiable de consultation du site.

Le groupe (privé) Facebook (<https://www.facebook.com/groups/ceuxdupharo/>),

Il est riche de **465** membres, et il est alimenté régulièrement par les deux coadministrateurs. L'association Santards, Navalais et Traditions, membre de Ceux du Pharo par ailleurs, fait partie de ce groupe FB. Chaque publication, selon l'outil statistique de Facebook, est vue par un effectif compris entre 90 et 150 personnes.

RAPPORT MORAL

Francis LOUIS, Président

Je voudrais commencer ce rapport moral par un hommage à nos 7 adhérents disparus cette année : Louis Reymondon, Yves Pirame, Philippe Ferrus, André Borgomano, Claude Lesquerre-Caudebez, Paul Gorzérino (de ma promotion) et Raymond Bagnis (qui, avec Francis Parc, Jean-Louis Lecamus et Jean Roux a guidé mes premiers pas en biologie).

Mais je voudrais également exprimer toute ma compassion à nos amis gravement malades. Je ne saurais oublier deux très grandes figures de la médecine tropicale, les professeurs Pierre Pène et Pierre Bourrel : ils ont rejoint le Panthéon des grands coloniaux et c'est toute la médecine tropicale à Marseille qui se trouve décapitée.

Le 7 janvier, nous n'avons pas manqué d'honorer la mémoire de notre Ancien le professeur Guy Charmot, décédé le 7 janvier 2019 et inhumé à Saint-Cyr-sur-Mer (Var). Cette petite cérémonie est désormais une tradition pour notre association et nous ne saurions nous y soustraire.

Le 29 mai 2023, nous étions une bonne trentaine à nous réunir à Saint-Sulpice-les-Champs pour commémorer la mémoire du Dr Jamot, une tradition établie en 1967 par les docteurs Étienne Montestruc, Marcel Chambon, Léon Sanner – trois anciens de la mission de prophylaxie de la maladie du sommeil au Cameroun – et leurs épouses. Répétant cette cérémonie d'année en année, ils ont établi une tradition qui s'est perpétuée, à l'initiative des autorités locales, de Mme Georgette Michaud et M. Henri Vallade, et aujourd'hui de « Ceux du Pharo ».

Étaient présents à cette journée, une trentaine de personnes et parmi les autorités autour de Mme la Maire de Saint-Sulpice les Champs, Mme Monique Depeige, le sénateur de la Creuse M. Jean-Jacques Lozach, la députée de la Creuse Mme Catherine Couturier, le Maire d'Aubusson M. Michel Moine, Mme Sonia Dubois, proviseure du lycée-collège Jamot d'Aubusson.

La fille du médecin général Lapeyssonnie, Cécile Lapeyssonnie, avait fait le déplacement des Landes avec sa sœur Marie et son beau-frère. Dans la famille d'Eugène Jamot, nous avons eu le plaisir de retrouver MM. Pierre Plantier, Jean Desagnat et Jean-Pierre Barbe.

Notons également la présence du Dr Bernard Bouteille, du Dr et Mme Ginoux et du Dr Yves Kremer.

MM. Henri Vallade et Christian Chambon, malades, étaient excusés ainsi que M. le Ministre André Chandernagor, dans sa 103ème année, qui ne se déplace plus guère.

Cette journée a été un des grands moments de notre année.



Elle a débuté sous un beau soleil par un discours du Dr Jean-Marie Milleliri à la tombe du Dr Jamot et un dépôt de gerbes. Mme Depeige nous a ensuite offert un café à la mairie, dans une ambiance très conviviale. Le discours, exceptionnel, de Mme Michaud, présidente de l'association du Dr Jamot, 96 ans, qui a duré plus de 20 minutes, a retracé le parcours du Dr

Jamot en rappelant son attachement à sa terre creusoise. L'assistance l'a applaudie chaleureusement.

À l'issue de cette cérémonie à Saint-Sulpice-les-Champs, les participants se sont déplacés à Aubusson au lycée-collège Jamot où le docteur Jamot a fait ses études il y a cent ans. Mme Dubois, proviseure, nous a ouvert ses locaux et nous y avons prononcé une conférence sur le dépistage de la maladie du sommeil par les équipes mobiles, une stratégie de lutte mise au point par le docteur Jamot. Au terme de cette conférence, des discussions passionnées se sont déroulées entre les « anciens de la trypano » et ceux et celles qui découvraient ce qu'était et est encore la lutte contre la maladie du sommeil au plus près des populations des foyers endémiques. Aujourd'hui, les auditeurs comprennent mieux ce qu'était la doctrine du Dr Jamot et pourquoi on le célèbre encore, 86 ans après sa mort.

Pour clore cette journée mémorable, un déjeuner a réuni une vingtaine de convives au « Relais des forêts » à Blessac, admirablement tenu par Dominique et Séverine, dans une ambiance très conviviale. Un bouquet de fleurs, cadeau de notre amie Delphine Giry, a été offert à Mme Georgette Michaud, toute émue, et le champagne a été servi pour fêter les anniversaires de Pierre Plantier (73 ans), Jean-Pierre Barbe (75 ans) et Jean Desagnat (80 ans). Je vous signale que tous les discours et la conférence ont fait l'objet d'un supplément au bulletin n°119, en libre accès sur notre site internet.

Nous avons également publié plusieurs articles d'histoire de la médecine :

- Histoire des mutilations labiales chez les Sara du sud du Tchad. *Hist. Med.*
- Le Dr Jean Languillon (1912-2008), un léprologue majeur trop méconnu, *MTSI*
- Jean Guyon (1794-1870) et Jean-Antoine Villemin (1827-1892). Deux approches différentes de la contagiosité des maladies infectieuses. *Hist. Med.*
- Le choléra en Provence au XIXe siècle. Première partie : les épidémies de 1832 et 1835. Le temps des tâtonnements. *Hist. Med.* Publication interrompue par le décès de Claude Harel, rédacteur en chef de la revue. L'article sera publié au premier trimestre 2024.

D'autres membres de l'association ont également publié des articles : je citerais les Prs Dominique Baudon, René Migliani et Robert Aquaron. Leurs travaux ont été insérés dans les bulletins mensuels de l'association.

Nous avons également développé notre activité d'enseignement en participant au D.U. en histoire de la médecine et des maladies à l'université Paris Descartes. Nous avons pu y enseigner en présentiel et en distanciel l'histoire de la variole, l'histoire de la lèpre, l'histoire de la syphilis et l'histoire du SIDA, tandis que le Pr Buisson a développé l'histoire de la grippe et l'histoire de la vaccination.

Malgré le décès de Claude Harel, ce D.U. est renouvelé cette année et nous avons confirmé notre participation. Vous avez le détail du programme dans le bulletin n°124 qui paraîtra dans les prochains jours.

Nous avons bien entendu poursuivi la publication de notre bulletin mensuel, qui est le reflet fidèle de l'activité du Bureau mais aussi de celle des adhérents, en France et outre-mer. Nous en sommes au numéro 124, soit plus de 10 années de publication mensuelle, passant de 3 pages au n°1 à plus de 60 aujourd'hui. Bien entendu, nous continuerons à ce rythme car vos courriers sont pour nous un grand encouragement.

Et, depuis le n°50, un supplément mensuel est ajouté, sur des sujets très variés, sans lien avec le bulletin ni l'association. L'idée princeps est de proposer aux lecteurs un petit dossier sur un sujet qui pourrait éventuellement les intéresser. Je dois dire que les réactions nous incitent à poursuivre l'expérience : il n'est pas rare qu'un adhérent nous écrive pour nous féliciter ou pour nous demander des informations supplémentaires. Quelques-uns ont même adhéré à l'association après avoir lu un de nos suppléments.

Les XXVIII^e Actualités du Pharo ont été le deuxième temps fort de notre année : nous y avons établi un stand qui a connu un bon succès de fréquentation. Il a été l'occasion d'organiser une journée de dédicaces avec Elisabeth Segard, Hubert Balique, Jean-Marie Milleliri, Christian Duriez et Alain Buguet et la remise de notre prix littéraire, le « Prix de l'École du Pharo » a été attribué cette année à Madame Elisabeth Segard pour son livre remarquable « Allons médecins de la Patrie ... ».

Et nous commençons déjà l'évaluation des livres candidats au prix 2024. Elisabeth Segard a donné son accord pour participer au jury.

Nous avons également participé à la publication de trois livres :

- **Médecin-capitaine Joseph Coulloc'h (1912-1944). Le destin d'un médecin colonial breton**, de Candice Coulloc'h, dont Jean-Marie Milleliri a assuré la coordination éditoriale ;

- **Du nord Cameroun au Tchad**, de Christian Duriez. Christine Gilles a fait un travail de maquettage exceptionnel sur ce livre de 1012 pages et 1229 photos en 6 livrets dans un coffret magnifique. Ceux du Pharo en a assuré l'édition.

- **Itinéraires. Le service de santé des armées en plus de 500 biographies.**

Itinéraires est une évolution de *Devoirs de mémoire*.

Ce n'est pas une nouvelle édition, mais bien une évolution : le titre et la composition ont changé, l'équipe rédactionnelle s'est renforcée, les corps des chirurgiens-dentistes et des infirmiers ont été ajoutés. Les biographies sont passées de 363 à 520 et les textes jugés non pertinents ont été supprimés.

La hausse importante du prix du papier nous a imposé de travailler sur la pagination avec Christine Gilles et de trouver un imprimeur pas trop cher. Nous sommes ainsi arrivés à un ouvrage de 616 pages avec couverture rigide pour un prix de 40 euros. Les livres devraient nous être livrés pour la fin de l'année.

Je ne terminerai pas ce chapitre des réalisations sans parler de notre site internet admirablement géré par notre *websister* Dominique Charmot. À ce jour, le site contient plus de 400 biographies d'Anciens et des centaines de documents sur les trypanosomoses et le Dr Jamot. Il est devenu un site de référence : les réactions des visiteurs sont très positives et nous encouragent à persévérer dans cette voie.

Et pour 2024 ?

C'est bien simple : nous continuons.

Je vous remercie.

Le président apporte des précisions sur la situation des archives Jamot au musée des troupes de Marine à Fréjus (Var). Le président est en contact régulier avec le MGI Marc Morillon, président du conseil scientifique du musée. Quelques pièces du fonds Jamot, provenant du musée de Saint-Sulpice-les-Champs (Creuse) sont exposées dans la nouvelle muséographie de cet espace agrandi, mais la grande majorité du fonds est abritée, avec d'autres archives, dans les sous-sols du musée. Il pourrait

être discuté avec M. Morillon de l'opportunité d'expositions ponctuelles sur le thème « Jamot et ses successeurs » ou, plus largement, sur la médecine coloniale.

Le vice-président indique que, de passage à Saint-Sulpice le 3/11/2023, quelques documents de l'Association Jamot lui ont été remis par Georgette Michaud. Il s'agit essentiellement de livres (*Moncayos* de Christian Chambon, *Sillages et Feux de brousse*, sous la direction de Francis Louis) et de cartes postales anciennes.

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité moins une abstention.

RAPPORT FINANCIER

Bruno PRADINES, trésorier

L'année 2022 s'est terminée avec un solde de **1624,89 €** dû à 9459,94 € de crédits (3347,09 € de report de 2021, 3555 € de cotisations, 1067,85 € de ventes de livres et 1390 € de souscription pour des plaques commémoratives) et 7835,05 € de dépenses (dont 2851,66 € de frais d'imprimerie, 489,72 € de frais postaux d'envoi de livres, 196,88 € de frais internet, 22,41 € de frais de compte, 3964,86 € de frais liés aux commémorations et 309,52 € de frais divers).

Au 1^{er} octobre 2023, l'association a un solde de **3686,10 €** en caisse dû à 6995,39 € de crédits (1624,89 € de report de 2022, 3325,00 € de cotisations, 770,50 € de ventes de livres, 315,00 € de dons et 960,00 € de souscription pour le livre *Itinéraires*) et 3309,29 € de dépenses.

Le vice-président souligne l'intérêt qu'il y aurait à pouvoir délivrer un *Cerfa* « Don à un organisme d'intérêt général » aux adhérents qui le demanderaient de sorte qu'ils puissent obtenir une réduction d'impôt sur le revenu, même si la somme en jeu est minime.

Le rapport financier a été adopté à l'unanimité moins une abstention.

QUESTIONS DIVERSES

Jean-Marie MILLELIRI, vice-président

Le président Francis Louis a longuement rencontré Pierre Jeandel, président de la section Marseille-Provence de l'ASNOM. Ils ont convenu de resserrer les liens entre l'ASNOM Marseille Provence et Ceux du Pharo, par exemple au niveau de l'échange d'informations ou de projets mémoriels communs. Pierre Jeandel a adhéré à Ceux du Pharo (#439). L'année 2024 déploiera cette collaboration.

Le vice-président Jean-Marie Milleliri informe l'AG que l'HIA Laveran a fêté ce 7 novembre 2023 les 60 ans de son inauguration. Ceux du Pharo n'ayant pas été informé officiellement n'a pu y assister.

Le 26 juin 2024 aura lieu aux ESMLB la traditionnelle « Journée des anciens. « Ceux du Pharo » se doit d'y participer, comme chaque année. JM Milleliri signale que Michel Desrentes (#007), président en exercice de l'ASNOM, a présenté au directeur des ESMLB le projet « Itinéraires » et sa prochaine publication. Ce livre pourrait être offert aux nouveaux élèves médecins en tant qu'illustration de la prestigieuse lignée de personnels de santé dans laquelle ils s'inscrivent dorénavant.

Jean-Marie Milleliri rappelle que la Direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA), outil du ministère des Armées pour la préservation du patrimoine mémoriel, « œuvre en étroite collaboration avec les collectivités locales, les associations d'anciens combattants et les fondations de

mémoire. » À ce titre, il ne faut pas hésiter à solliciter auprès de la DCMA des subventions pour des actions sur projet.

Bruno Pradines signale les disparitions récentes de Casimir Destombes, vétérinaire en chef à la retraite, et de Alain Cazoulat, pharmacien en chef, directeur adjoint du service de protection radiologique des armées (SPRA).

Actuellement, les archives du bulletin de l'association sont disponibles en libre accès sur le site web un an après leur parution. Ce délai pourrait être ramené à six mois.

La date de la prochaine AG est débattue. En effet, la loi prévoit que l'AG annuelle doit avoir lieu avant la fin du premier semestre de l'année civile. Autrement dit, la prochaine AG de « Ceux du Pharo » validant l'année 2023 et son budget devrait idéalement se tenir avant le 30 juin 2024 soit dans sept mois. Le mois de décembre n'apportera pas de grands changements au bilan financier qui vient d'être approuvé pour les onze mois écoulés de 2023. Mais une tenue en juin permettrait de se mettre en conformité par rapport aux textes. Le point sera rediscuté en Bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence d'autres questions la séance est levée à 18h30.

